Communiqué de presse

**Disparition du Centre national de l’information sur la surdité en mars 2024 !**

Le 16 février 2024

***A l’occasion du comité de pilotage du Centre national de l’information sur la surdité (CNIS), la fondation OVE a annoncé, faute de financement, l’arrêt du centre en mars 2024.***

 Unanimes, association de représentation des personnes sourdes, malentendantes, sourdaveugles et des familles exprime sa profonde préoccupation suite à l'annonce de la disparition imminente du Centre national de l’information sur la surdité, une ressource vitale pour la communauté sourde et malentendante.

Lors du comité de pilotage du 18 janvier, Unanimes a été informée de la regrettable décision de mettre fin aux activités du CNIS d'ici le mois de mars. Cette nouvelle a suscité une grande inquiétude parmi les associations et les individus qui bénéficient des services cruciaux fournis par le centre d’information et notamment les parents qui découvrent la surdité de leur enfant et font appel aux connaissances et compétences du CNIS afin d’orienter au mieux leurs choix futurs, cruciaux pour son avenir.

Unanimes est convaincu que la disparition du CNIS aura un impact significatif sur la vie quotidienne et l'autonomie des personnes sourdes et malentendantes, compromettant ainsi leur accès à des informations essentielles dans un format adapté à leurs besoins.

Dans le souci de défendre les droits et les intérêts de la communauté sourde et malentendante, Unanimes appelle à une réunion urgente avec la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) ainsi qu'à une clarification de la situation de la part de la Fondation OVE, qui est impliquée dans cette décision.

Il est impératif que toutes les parties prenantes s'engagent dans un dialogue ouvert et transparent afin de trouver des solutions alternatives pour garantir la continuité des services offerts ou pour identifier des alternatives viables pour répondre aux besoins de communication des personnes sourdes et malentendantes.

Unanimes reste déterminée à œuvrer en faveur de l'égalité des chances et de l'inclusion pour tous, et continuera à plaider en faveur des droits fondamentaux des personnes sourdes et malentendantes.

**Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

info@unanimes.fr

[Unanimes - Union des Associations Nationales pour l'Inclusion des Malentendants et des Sourds](https://www.unanimes.fr/)

**À propos d'Unanimes :**

Unanimes est une association de représentation des personnes sourdes, malentendantes et sourdaveugles et de leurs familles. L'organisation s'engage à promouvoir une société inclusive où tous les individus, indépendamment de leurs capacités auditives, ont un accès égal aux opportunités et aux ressources.